

## 13ème édition des journées nationales des tortues marines au Bénin

# La croisade de Nature Tropicale ONG à Grand-Popo

Les tortues marines sont des espèces migratrices menacées et intégralement protégées au Bénin. Depuis plus d'une vingtaine d'années, Nature Tropicale ONG va à la rencontre des populations pour leur faire comprendre l'importance d'œuvrer pour la sauvegarde de ces espèces protégées par la loi au Bénin. Du 7 au 9 janvier 2017 à Grand-Popo, Nature Tropicale ONG a mené une campagne de sensibilisation qui a réuni différents acteurs dans le but de sauver les tortues marines sur le littoral du Bénin.

« Tortues, ne tuez pas ! Tortues sauvez-les ! ». C'est le cri de cœur d'une foule dans les rues de Grand-Popo le dimanche 8 janvier 2017. C'était à la faveur d'une caravane partie du carrefour de Grand-Popo, via place Nonvitcha, la Base navale pour échouer à Gbècon, un quartier côtier de la commune de Grand-Popo. Durant le trajet de plusieurs kilomètres, les marcheurs acquis à la cause de Nature Tropicale ONG marquaient des arrêts pour expliquer aux populations que les tortues marines sont protégées et qu'il ne faut plus les tuer pour quelque raison que ce soit. Par la même occasion, les marcheurs ont montré que la sauvegarde des tortues contribue au développement durable. Avec le Vodoun «Zangbéto», le gardien de nuit, les riverains ont reçu le message et peuvent le relayer à leur tour. A Gbècon, la foule des marcheurs a eu droit à des échanges



*La marche de sensibilisation des populations de Grand-Popo*

toujours sur la sauvegarde des tortues marines. Joséa S. Dossou-Bodjrenou, Directeur de Nature Tropicale ONG s'adressant aux marcheurs leur a montré que son équipe les accompagne parce qu'ils sont engagés pour la préservation des tortues marines. La fête des tortues à Grand-Popo, a-t-il précisé est une initiative des Eco-gardes, des pêcheurs et d'autres personnes sensibles à la protection des tortues marines. Du 8 janvier et ce jusqu'au 10 janvier jour de la célébration des religions endogènes, la commune de Grand-Popo reçoit des touristes. C'est l'occasion pour sensibiliser les populations locales

par rapport à la protection des tortues marines. En protégeant les tortues marines, on peut développer de l'écotourisme et gagner de l'argent a dit le Directeur de Nature Tropicale ONG.

### Après 13 ans

« Après plus de 20ans de sensibilisation, il faut appliquer la loi », a martelé Patrice Sagbo, un activiste écologiste. La 13ième édition de la Fête Nationale des tortues marines est placée sous le signe de l'application des lois. Quiconque braconne les œufs ou qui détient des carapaces de tortues marines sera sévèrement puni, a-t-il poursuivi. Pour soutenir ses propos, il a cité la loi

n°2002-16 du 18 Octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin. Cette loi, prévoit des amendes et des peines privatives à toute personne qui tue une tortue marine. « Après tout ce temps de sensibilisation, c'est le moment d'enclencher la répression », a ajouté le Capitaine Raoul Noumonvi, Chef division de la réglementation et du contrôle à la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC). Toujours pour la protection des tortues marines, le Gouvernement prend des dispositions. Pour la sauvegarde de ces espèces. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) s'engage fortement et commanditera une étude dans ce cadre en définissant des zones d'intérêts biologique et écologique. Après cette étape, le Ministère va définir des aires protégées marines. A confié Mme Maurille Elégbédé, de la Direction Générale de l'Environnement du Ministère du Cadre de Vie et de Développement Durable.

Quand on se souvient qu'aucun mètre carré des 125 kilomètres de la côte du Bénin n'est protégé, la concrétisation des aires protégées va certainement renforcer la protection des espèces menacées côtières dont les tortues marines. En une vingtaine d'années de sensibilisation, le message n'est pas resté sans atteindre la cible. « Ce qui a changé en 13 ans, c'est l'engagement des populations à contribuer à la préservation des espèces menacées », a dit Joséa S. Dossou-Bodjrènou, Directeur de Nature Tropicale ONG. Les Ecogardes ont ensuite organisés entre eux des jeux divers pour célébrer l'évènement après avoir libéré en mer de façon symbolique environ 500 bébés tortues marines avec les écotouristes. Les populations de Grand-Popo ont eu aussi droit à des films à partir duquel elles ont compris que les tortues marines peuvent contribuer au développement local. Le 10 janvier, à Gbécon (Grand-Popo) jour de la célébration des religions endogènes, la sensi-

bilisation s'est poursuivie à la place du 10 janvier. Et même après ces journées nationales, le message va continuer pour amener tous ceux qui fréquentent les côtes à comprendre que les tortues marines sont des espèces à protéger. Cette campagne est soutenue par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB) à travers CeBIOS, IUCN-NL et le Gouvernement du Bénin.

**Patrice SOGLO**  
Cellule de Communication de  
Nature Tropicale ONG



*Libération des bébés Tortues à Grand-Popo*

*Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans le présent bulletin sont celles de l'auteur qu'est Nature Tropicale ONG, Membre de l'IUCN et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de ses partenaires ou du Gouvernement du Bénin*

Nature Tropicale ONG  
Tél : +229 96100837,  
95409414, 61 318181,64572323  
Email: ntongmu@yahoo.com  
info@naturetropicale.org;  
<http://www.naturetropicale.org>